



CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 5 septembre 2012

Note aux rédactions

Mise en place de la Biométrie sur les titres de séjour à la préfecture d'Évry et dans les sous-préfectures de Palaiseau et Étampes
à compter du 19 septembre 2012

Conformément à la directive européenne et dans un souci de renforcer la lutte contre la fraude identitaire, les empreintes des ressortissants étrangers seront désormais intégrées aux titres de séjour, en complément de la photo biométrique qui avait été intégrée depuis juillet 2011.

Ainsi à compter du 19 septembre prochain, les usagers se présentant aux guichets du bureau du séjour des étrangers de la préfecture et des sous-préfectures verront leurs empreintes recueillies par un capteur d'empreintes multidoigts.

Pour plus d'informations, les usagers sont invités à consulter le site internet de la préfecture :

<http://www.essonne.pref.gouv.fr/demarches/etrangers/>

Contacts presse Préfecture :

- Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :
. 01 69 91 90 54 - 06 31 14 18 36 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
- Marie-José DACHE, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :
. 01 69 91 90 37 - 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel marie-jose.dache@essonne.gouv.fr